

**PROPOSITIONS ISSUES DU BILAN DE LA REORGANISATION**

	Thématiques	Propositions	Échéance	GT
Accueil	Améliorer les outils et les pratiques d'accueil	Lancer un GT outil de prise de RDV (SRU, secrétaires CDS, RCDS, ATSE, SCQI) pour envisager les suites à donner pour l'amélioration de l'outil de prise de RDV	2022 T2	OUI
		Mise en place d'un guide de l'accueil, commun aux agents des CDS et du 3001	2022 T2	OUI
		Développement des rendez-vous visio ou téléphoniques, notamment sur les horaires d'ouverture	2021 T4	NON
	Faire évoluer les locaux	Faire un état des lieux locaux existants afin d'envisager les adaptations possibles et améliorer les locaux d'accueil	2022 T2	NON
		Travail avec la direction des bâtiments pour envisager les possibilités d'amélioration du bruit au sein des espaces collaboratifs et des bureaux d'entretien	2022 T1	NON
		Travail avec la direction des bâtiments pour garantir le respect des normes PMR au sein des lieux d'accueil définitifs	2022 T1	NON
		Equiper tous les lieux d'accueil définitifs avec visio ou gâche électrique pour sécuriser	2022 T4	NON
	Communiquer pour renforcer la visibilité	Relancer une campagne de communication via les outils de communication des communautés de communes ou des mairies (sites internet, publications périodiques....)	2021 T4	NON
		Refaire passer les indications auprès des professionnels et partenaires extérieurs sur l'organisation départementale, par exemple pour les assistants maternels dans la lettre aux assistants maternels de l'Ain	2021 T4	NON
		Mettre en œuvre des réunions d'information à destination des communes du territoire pour présenter précisément les missions et l'organisation des services	2021 T4	NON
Proximité	Ajuster des pratiques et organisations pour renforcer la proximité	Etudier les possibilités de travailler avec les assistantes maternelles pour offrir une réponse de proximité (réunions, SDP, lien avec les RAM etc.)	2022 T4	NON
		Mener une étude sur les découpages administratifs des CDS et SDP afin de garantir l'adéquation entre l'organisation administrative et le territoire	2022 T1	NON
	Améliorer et clarifier le fonctionnement des SDP	En fonction des besoins identifiés, ouvrir de nouveaux SDP pour la proximité	2022 T1	NON
		Doter les SDP le nécessitant d'une imprimante et d'un scanner (avec des outils portatifs en cas de besoin)	2022 T3	NON
		Permettre aux services spécialisés de recevoir en SDP, en fonction de la disponibilité des locaux et des critères de besoins	2021 T4	NON
Equip es	Clarifier la place de chacun au sein des territoires	Définir la place des puéricultrices par rapport au service PMI	2022 T2	OUI
		Renforcer les liens entre CPEF et CDS	2022 T2	OUI

	Clarifier les interventions respectives des CDS et spécialisés (cadres et ATSE). Elle portera sur les éléments déjà identifiés notamment lors des formations processus Antony Conseils (activité des services Enfance et CDS dans les situations d'attente entre une décision d'accueil provisoire prise en CDS à la suite d'une IP et la réalisation effective de la mesure ; Rôles de la PMI et du CDS dans les cas de saisine de la protection de l'enfance concernant des situations d'enfants à naître ; articulation CDS/autonomie pour les personnes âgées de plus de 60 ans) Le travail sera poursuivi dès identification de nouveaux enjeux de clarification	2022 T4	OUI
	Définir le champ d'intervention des RCDS et des DT sur l'animation partenariale	2021 T4	NON
	Clarifier les responsabilités pour la formation des assistants maternels et les réunions d'information agrément et pré-renouvellement gérées par les CDS référents avec les directions fonctionnelles	2021 T4	NON
	Accompagner les ATSE sur les pratiques professionnelles, le montage de projet et le degré d'autonomie dans la réalisation des missions	2022 T4	NON
	Déterminer la place et la participation aux temps d'équipe des agents présents sur 2 sites (notamment les ATSE budgétaire, volantes) Alternative : rattacher les ATSE budgétaires sur un seul site avec des possibilités d'intervention sur d'autres espaces du territoire	2021 T4	NON
Accompagner et outiller les cadres	Travail d'accompagnement et de formation des cadres sur les enjeux de pilotage, management et RH pour s'éloigner des situations individuelles	2022 T2	NON
	Clarifier les attendus institutionnels pour les RCDS afin d'éviter le sentiment d'éparpillement entre la gestion des situations, l'encadrement des équipes, les relations partenariales et la gestion logistique	2022 T1	NON
	Approfondir le cadrage et les attendus sur le management à distance et la capacité à faire équipe	2022 T1	OUI
	Mener un travail avec la DRH et le SST dans le cadre des décisions prises sur les agents pour renforcer les liens avec les encadrants	2022 T2	NON
	Développer avec les cadres des outils RH, logistiques et de pilotage partagés	2022 T4	OUI
	Mener une étude relative à la charge de travail afin de garantir l'adéquation entre les ressources et la charge d'activité	2022 T2	NON
	Retravailler le circuit de communication des informations par les responsables à leurs équipes	2022 T1	NON
	Rappel managérial à réaliser pour des pratiques relatives à la réservation des bureaux et des espaces collaboratifs	2021 T4	NON
	Travailler sur la réunion d'encadrement pour permettre aux responsables intermédiaires de disposer des réponses aux questions posées (RH, orientations stratégiques etc.)	2021 T4	NON
Procédures et outils	Travailler sur la mise en cohérence des pratiques et des écrits en protection de l'enfance.	2022 T4	OUI
	Définir des référentiels et règlements intérieurs afin de garantir l'équité de la prise de décisions	2022 T4	OUI
	Développer des démarches de simplification des procédures et de constitution d'outils (logigrammes) permettant leur lisibilité	2022 T4	OUI

Modernisation		Réaliser un document par direction de territoire pour garantir une meilleure connaissance des interlocuteurs techniques (informatique, moyens,...)	2022 T1	NON	
		Développer un pilotage de l'offre d'hébergement en protection de l'enfance	2022 T4	OUI	
	Développer des temps d'échanges entre professionnels sur les pratiques professionnelles		Organiser une réunion annuelle avec l'ensemble des équipes du territoire.	2021 T4	NON
			Organiser semestriellement par territoire un temps commun sur des thématiques définies sur la pratique entre professionnels	2021 T4	NON
			Organiser dans le cadre des réunions d'équipes CDS des temps d'échanges : - entre équipes CDS et spécialisés - entre binôme de CDS - entre secrétaires et travailleurs sociaux par domaine (social / PMI)	2021 T4	NON
			Remise en place de temps d'études techniques de situation	2021 T4	NON
	Renforcer l'articulation entre directions de territoires et directions fonctionnelles		Faire évoluer l'instance RCDS et les instances thématiques Clarifier la rédaction des CR sur la prise de décision	2022 T1	NON
			Organiser un temps de travail MDPH - DT pour identifier les axes d'amélioration sur le travail en commun	2022 T3	OUI
			Identifier les axes d'amélioration en termes de clarification des rôles des différents métiers au sein des CDS et des directions fonctionnelles	2022 T1	OUI
			Créer des possibilités de temps de travail en immersion dans les CDS et en direction fonctionnelle	2021 T4	OUI
	Développer de nouveaux outils et ressources		Quantifier le nombre d'appels non décrochés pour les appels en numéro privé : En fonction des retours, afficher le numéro en indiquant CD	2022 T4	NON
			Déployer des ordinateurs portables aux secrétaires notamment celles qui se déplacent sur plusieurs sites et des téléphones portables	2022 T3	NON
			retravailler le plan de classement GED Mise en œuvre d'un classement départemental des documents, commun à toutes les directions de la DGAS, et accessible à tous les agents	2022 T4	OUI
			Développer un logiciel métier pour la PMI	2022 T4	OUI
Développer un discours managérial sur la dématérialisation		Réaliser une communication sur l'abandon de l'usage des FRIG pour recourir aux fiches de renseignements	2021 T4	NON	
		Rappel managérial sur les pratiques de numérisation par tous	2021 T4	NON	
Améliorer l'ergonomie et l'utilisation de l'outil IODAS		Améliorer l'ergonomie de l'outil IODAS sur la base des remontées des utilisateurs	2022 T4	NON	
		Lancer un travail avec la DSI pour diminuer les temps d'attente IODAS et les durées d'accès aux documents GED	2022 T4	NON	
		Développer un groupe utilisateur composé de cadres, d'ATSE et de secrétaires avec le SCQI permettant d'envisager les pistes d'amélioration de l'outil IODAS	2021 T4	OUI	
		Dématérialiser les dossiers des assistants familiaux	2022 T4	NON	

Continuité		Entamer une réflexion à l'échelle de la collectivité pour permettre une dématérialisation des documents administratifs internes	2022 T4	NON
	Faire évoluer les pratiques à destination des usagers	Permettre aux usagers qui ne peuvent pas le faire de scanner des documents en CDS, via les boites mails du service autonomie (gain de temps pour la réception de l'information, pas de traitement par le SRU, gain en productivité). Cette évolution concernera uniquement les demandes DGAS	2022 T4	NON
		Réaliser un message vocal uniforme pour les agents du Département	2022 T1	NON
		Créer pour les usagers réguliers et les BRSA un système de prise de RDV en ligne + SMS de rappel.	2022 T3	NON
	Renforcer l'articulation et la communication autour du 3001	Mise à disposition de documents par le CDS au SRU pour identifier les ressources locales OU portail accès	2022 T2	NON
		Renforcer la communication sur le 3001 en externe afin de renforcer sa visibilité	2022 T3	NON
		Clarifier auprès des partenaires l'orientation entre CDS et SRU	2021 T4	NON
		Définir pour chaque CDS un numéro de téléphone joignable par le 30 01 le lundi matin	2021 T4	NON
		Etablir un règlement intérieur du télétravail	2022 T1	OUI
		Permettre une plus grande souplesse entre les CDS (renfort possible entre CDS à l'intérieur d'une même DT)	2021 T4	NON
Assistants familiaux	Renforcer le lien entre les AF et les territoires	Mise en place d'un lieu d'accueil identifié sur la DT pour les AF (bureaux partagés ou bureau spécifique)	2021 T4	NON
		Développer des réunions communes avec les ATSE enfance	2021 T4	NON
	Clarifier le cadre d'intervention des AF et les outiller	Disposer d'un cadre d'intervention et référentiel pratiques	2022 T4	OUI
		Avoir une trame des droits et devoirs des assistants familiaux	2022 T4	OUI
		Développer une astreinte à destination des assistants familiaux	2021 T4	OUI
	Réduire la charge administrative à destination des assistants familiaux	Définir le rôle du conjoint dans le cadre de la prise en charge des enfants	2022 T4	OUI
		Dématérialiser les documents administratifs	2022 T4	NON